

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

EUROCONTROL

- Mesure de la Commission permanente -

MESURE N° 08/148

portant approbation du Budget 2009 de l'Agence

La COMMISSION PERMANENTE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE,

Vu la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « EUROCONTROL », amendée par le Protocole signé à Bruxelles le 12 février 1981, et en particulier ses articles 6.1. b) et 7.3 ainsi que les articles 3.2.(b), 16.3, 19 et 20.4 de son Annexe 1 ;

Sur proposition du Directeur général et du Conseil provisoire,

PREND LA MESURE SUIVANTE :

1. Le Budget 2009 de l'Agence, d'un montant total de **720 027 000 €**, est approuvé, et il est pris note du Programme quinquennal 2009-2013.
2. Le Directeur général est autorisé à demander une contribution spéciale des États membres d'un montant de **36 659 000 €** aux fins de reconstituer les PBO pour les Titres I et IX, et de **270 100 €** pour le Titre III.
3. Le montant maximum que l'Agence est autorisée à emprunter pour financer ses engagements contractés dans le cadre du Budget 2009 est fixé à **16 431 495 €**.
4. Sont approuvés les tableaux joints en Annexe 5 à la Note de séance n° 3, qui indiquent les contributions respectives des Parties contractantes aux Titres I, III, VI et IX du Budget 2009, ainsi que les sources statistiques et méthodes de calcul mentionnées dans ladite note de séance, qui ont été utilisées pour l'établissement, en fonction des agrégats économiques nationaux, des quotes-parts correspondant aux contributions de la Turquie, de Malte, de Chypre, de la Slovénie, de la Roumanie, de la Croatie, de la Bulgarie, de la Principauté de Monaco, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, de la République de Moldavie, de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'Ukraine, de la République de Serbie, de l'Arménie, de la Lituanie et de la République du Monténégro.

Fait à Bruxelles, le 13.11.2008

Pour le Président de la Commission,



D. BREGLEC
Vice-président de la Commission